

LE CRI D'ASCO

Siège :

2, Rue Gaston-Baratte
A S C Q
Bulletin d'informations locales et sportives

Édité sous les auspices de l'U. S. Ascquoise (Société agréée du gouvernement n° 14.020)

Rédaction : Téléph. 2

Imprimerie : Téléph. 91

Abonnement de soutien :

150 fr. par an

C. C. P. :

U. S. Ascq 121-207 Lille

L'AVENIR MUSICAL

FÊTE DE LA RECONNAISSANCE

C'est bien le mot « Reconnaissance » qui convenait le mieux pour donner toute sa signification à la fête qui était organisée le 12 Novembre. En effet 14 membres de la société se voyaient officiellement confirmés le titre de « fondateur » pour répondre en tous points aux conditions exigées et unanimement acceptées par le Conseil d'Administration. Ils sont les « immortels » de la société, leur nom sera adjoint aux statuts ce sont : Georges Damide, Paul Damide, Maurice Duquesne, Léon Hoyaux, Arthur Leclercq, Marcel Lesage, Adrien Lherould, Robert Méplont, Pierre Merlin, Robert Smets, Paul Thieffry, Georges Verdière, Auguste Wacquez, Charles Wacquez.

Dix recevaient du délégué de la fédération des Sociétés Musicales les plus hautes distinctions : ce sont M. Maurice Duquesne qui reçut l'Etoile Fédérale pour 50 années de sociétariat (des fleurs lui furent offertes au nom de la société par 2 gracieuses fillettes garnies de blanc et qui pour la circonstance portaient un nœud et une écharpe verte garnis d'une lyre) ; MM. Robert Smets et Fernand Damide pour respectivement 46 et 40 années de service L. Hoyaux, P. Damide, L. Delannoy, Ch. Wacquez, P. Thieffry, A. Leclercq, R. Méplont pour 30 années de service qui se voyaient décerner la Médaille d'Honneur.

La Société eut aussi un regard reconnaissant envers ceux qui ne pouvant prétendre au titre de fondateur servent la société depuis au moins 15 ans ce sont MM. H. Antoine, F. Damide, L. Delannoy, C. Desruelles, L. Fievet, M. Herbé, J. Hoyaux, Alp. Lherould, D. Remue, R. Titart, G. Verbeken, P. et R. Verdière à qui a été dé-

ces que peut contenir la Salle des Fêtes. A 16 heures exactement le rideau s'ouvrit et alors que le délégué de la Fédération faisait son entrée la société le salua par un vibrant pas redoublé suivi par 2 beaux morceaux de choix et bien exécutés sous la direction de M. A. Leclercq - puis ce fut la remise des distinctions qui se termina par

le même langage à l'adresse de M. Conord, professeur de Cor qu'accompagnaient 3 de ses meilleurs élèves MM. Deprez, Thieffry et Deneuféglise tous 1^{er} prix de Conservatoire, qui furent très écoutés et applaudis dans leurs quatuors. Mi-sol-si qui par relation est devenu un ami de la Société n'était pas remis d'une extinction de voix,

en particulier l'un d'eux nous déclarait à l'issue : « Je n'ai même pas pensé à allumer une cigarette »

Les nôtres ne furent pas écartés de la scène malgré la présence d'assez renommés artistes et nos amis Eloi Courcelle, Christiane Remue et Paulette Damide s'en tiennent très honorablement.

Nous nous faisons un devoir de communiquer à Mlle Carrière les remerciements de tous les artistes qu'elle a accompagné, bien entendu nous nous joignons à eux.

Parmi l'assistance l'on remarquait à côté de MM. Verdière et Antoine, MM. Dhellemmes, délégué de la Fédération, Dumortier, maire, Fourmestraux et Madame, Martin, adjoints, Arbaut, ancien maire, Delattre du Comité d'érection du Dispensaire, Mlle Tassart, directrice d'Ecole, M. Duviviez, Receveur des P.T.T., Dhélin, Aumont, Loridan de l'Harmonie de Tressin, de nombreux Conseillers Municipaux et présidents ou délégués des Sociétés locales, etc...

Immédiatement après cette soirée tous nos invités d'honneur, Médaillés, représentants des groupements - artistes, etc... se retrouvaient au siège où avait lieu une réception dont le soin en avait été confié à M. Vanècke et c'est dans un beau décor de drapeaux et de plantes vertes qu'elle se déroula dans une ambiance très cordiale.

11 NOVEMBRE



Photo : Nord-Eclair

Après la cérémonie religieuse et au cours de la manifestation patriotique du 11 Novembre, M. Dumortier, maire, a remis plusieurs médailles d'honneur du travail ; M. Louis Catteau, rappel de la médaille de vermeil, pour plus de 50 années au service des Ets Lembre frères, à Lille ; Alphonse Olivier (40 ans), au service des Ets Baratte-Meunier ; Mme Julie

Thys (30 ans), chapelière à la Société Lucien Sabin fils et Cie ; M. J.-B. Barbary (30 ans), livreur aux Ets Vve Beaucamp et fils ; Mme Verbeken (30 ans) ouvrière confectionneuse aux Ets Cousineau ; Mme Lucienne Millardet (30 ans) chef de section au Crédit du Nord ; M. Paul Menez (30 ans) employé aux Ets Beirnaert-Droulers-Toulemonde ; et enfin, le diplôme de chevalier du Mérite so-

bert Moyson (absent) pour 30 années au service des Fils Rémy Thélier ; M. Maurice Quéval (30 ans) conducteur lithographe à la Société Danel ; M. De Meulermeester (30 ans), mécanicien aux Ets Michel Boutry et fils ; Mme Loyez-Rousseau (absente) (30 ans), employée aux Ets Beirnaert-Droulers-Toulemonde ; et enfin, le diplôme de chevalier du Mérite so-

cial à M. Jean Dewolf, et la croix d'officier du Mérite social à M. Jean Constant, que l'on peut reconnaître au premier plan.

A tous les décorés le Cri d'Ascq est heureux de présenter ses plus vives félicitations.

Il avait été annoncé que ces 2 cérémonies devaient se confondre ; pour diverses raisons la Commission eut à reconsiderer la question et il en fut décidé autrement.

Souhaits. — Ils ont été fixés au Samedi 25, à 20 h. 30.

Fête Saint-Nicolas. — C'est ce dimanche 26 Novembre, à 16 h., Salle Jeanne d'Arc, que les enfants de nos musiciens, âgés de 1 à 12 ans seront choyés. Une distribution de friandises sera faite et un spectacle au goût des enfants sera donné. Les parents sont invités à accompagner les enfants.

(Suite page 4)

Passe temps
Pamphlétaire
Pacificque

Pasquier, péripatéticien papillonnant passait pas à pas rue Pasteur : des persiennes pendait... peste, pensa-t-il préemptoire, peu de pointes pourraient prévenir la perte des pertures ; pourquoi permuter ces persiennes pour de pauvres jalouses ?

Pourquoi le propriétaire peut-il perdre son pognon à ce pitoyable perfectionnement !... préjugé périlleux !

Pensez plutôt aux pauvres ouvriers pâlots perchés sur ces planches de peuplier que piquent quelques pointes ; leur perdite est prochaine, par percussion sur le pavé... pan !

Pardi, je préférerais partager précautionneusement la portance sur de petits portiques à potences, avec poteaux parallèles et perpendiculaires à poinçons, avec plafond plan plié, plinthes plates poncées, et, pour porter, petites poignées polies préhensibles ! pouf... pour pallier au peu de poids de ces perches préexistantes pointées et peu pérennes.

Principe pesant ! préexcellent ! positif !... panacée parfaite pour prévenir cette pannade paradoxale !

Paiement ?... peu de picaillons ! patati, patata, j'en perds mes pellicules...

Philologue pédant, je préfère me pendre plutôt que de perdre ce prétexte à pérorer passionnément ; préchons pitié ! pêchons ce patron du pétrin ! pistonnons le pitoyable patient !

Par un papyrus piaculaire et pituité, prenons la peine de parler pertinemment au peuple des parages, par parabole pédagogique, pétillante, pompeuse et pimentée, mais plausible et poignante !

La patenôtre parut, percuta le patient physiocratique qui pensa : Passez en paix, Passant ; pardonnez parfaitement ce papier plein de paix.

Pro « NAT ».

Post-scriptum :

Pollicitation : le constructeur de « NAT » bien connu à Ascq tient à la disposition du « Passant » un échafaudage tubulaire (breveté) s'il désire l'utiliser pour abattre les araignées de son plafond (ou accrocher ses rideaux).

EBENISTERIE

MENUISERIE

Cercueils

Meubles sur commande
Raymond LAMMERTYN

Artisan

139, rue Gaston Baratte
— ASCQ —

VOLAILLES
LAPINS

Pour banquets, Noce et Dîners

Mme Veuve Louis BOT

Rue Galliéni — ASCQ

Oufs frais et Poussins

LA VIE DANS NOS SOCIÉTÉS



PHOTO « NORD-ECLAIR »

A l'issue de la manifestation officielle du 11 novembre, les Anciens combattants ont tenu leur banquet annuel, salle du Café de l'Etoile. Profitant de la circonstance, M. COMBLE, président de la section, remit le diplôme du mérite de l'U.N.C., à MM. Charles LONCUEPEE, Louis DELAHAYE, Gabriel HETUIN, Victor GOELSON, Antoine DELPLACE, Emile LIBRE, Raymond RAFRAY et Victor BALLOY. Il félicita aussi M. SION, mutilé de la guerre 1939-1945, médaille militaire pour l'obtention de la première carte du combattant accordée à la section ascquoise.

A la Philharmonie

La Commission de la Philharmonie qui s'est réunie dernièrement a mis au point le programme de la fête annuelle de Sainte-Cécile. Le Dimanche 10 Décembre la Société donnera comme de coutume une audition de tout 1^{er} choix au cours de la Grand'Messe de 10 heures. Puis après une visite au Cimetière. Retour au Siège où le banquet sera servi vers 14 heures. A cette occasion la Commission est heureuse d'inviter tous les membres honoraires amis et sympathisants de la Société à participer au traditionnel banquet qui n'aura rien à envier sur les années précédentes. Le coût du banquet a été fixé comme l'an dernier à 450 frs. Les inscriptions sont reçues dès à présent et jusqu'au Lundi 4 Décembre dernier délai soit au siège Café du Rossignol, soit chez le Président L. Castelain, soit chez le Vice-Président M. Gaston Delourme.

De plus nous tenons à signaler dès à présent que la Commission a définitivement arrêté la date du 29 Avril 1951 pour la célébration des festivités du 95^e Anniversaire de la Philharmonie et qui revêtiront un caractère exceptionnel.

Nous en reparlerons plus longuement dans la presse locale mais retenez tous bien cette date 29 Avril 1951, 95^e Anniversaire de la Philharmonie.

TAPAGE NOCTURNE... ET VIVE SAINTE-CECILE

Pour une surprise c'en fut une bonne ! et le chef de musique de

BOURRELIER-SELLIER

P. HENNEPELLE
Rue Marceau — ANNAPPES

la Philharmonie : M. Charles Libre qui demeure à Lille, Rue Brûle-Maison, ne s'attendait certes pas un tel déploiement de force, en accueillant mercredi soir, ses chers musiciens.

Inutile de dire qu'à 22 heures, jouer de la musique dans une rue de Lille constitue une curieuse innovation et que les voisins, même sans avoir l'esprit de curiosité n'ont pu qu'accourir sur le pas de leur porte.

On dit même que le prieur des dominicains un ascquois lui aussi le R.P. Bous, étonné de ces échos sonores vint se joindre à ses anciens du village pour présenter avec eux les vœux de Sainte-Cécile au chef.

Tout est bien qui finit bien et les musiciens après avoir mangé force sandwiches et dégusté le vin blanc s'en revinrent le cœur joyeux à leur pénates.

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE en tous genres

SOUFFLET-LETELLIER

6, Carrière Rousseau

— ASCQ —

Carrelage — Cimentage

Terrassement - Caveaux, etc...

A L'Union Fraternelle

Le conseil d'administration de l'Union fraternelle s'est réuni chez M. Louis Delbassée, sous la présidence de M. Paul Logez.

Le conseil après avoir examiné la situation financière qui demeure satisfaisante décida l'octroi d'un nouveau secours aux camarades dans le besoin.

Depuis quelques mois, plusieurs nouvelles adhésions ont été enregistrées. Le président engagea les militants à poursuivre leur propagande pour la prospérité de la société. Un cordial échange de vues clôtra la réunion.

Aux Amicales Laïques

La Commission a le plaisir d'annoncer les prochaines manifestations qui seront organisées sous son patronage jusqu'en fin d'année.

1^o) Le 26 Novembre, à 20 h., Bal de Ste-Catherine pendant lequel se déroulera un concours de bonnets doté de nombreux prix ; d'autre part une tombola sera tirée entre les bonnets non primés.

2^o) Le 17 Décembre, à 16 h., Distribution de Noël qui en plus des cadeaux habituels offerts aux enfants verra se dérouler un programme artistique auquel sont conviés les parents d'élèves et toutes les personnes qui s'intéressent aux écoles.

3^o) Le 24 Décembre, à 20 h., Bal de Noël pour clôturer une année particulièrement brillante.

Le secrétaire,
Ch. Tiédréz.

Une réputation faite par 20 ans de pratique
Maison A. DUSART
6, rue J.-Bte Lebas — ASCQ
Téléphone : 74

Installations électriques force-lumière
Sonorisations — T. S. F.
Cuisinières électriques et mixtes
Laveuses et Essoreuses centrifuges
Clôtures électriques

Pour vos Réparations de Pneus et Chambres
Vos Pneus neufs livrés rapidement
Montages agraires disponibles STOCK MICHELIN
voyez le spécialiste du Pneu
E. DELVAL
101, rue des Epoux-Labrousse — ANNAPPES

RELAS A L'EXCELSIOR
chez
Madame LACOMBE
67, rue des Fusiliers — ASCQ
CAFE — HOTEL
RESTAURANT
Casse-Croûte à toute heure
Garage - Essence - Gaz-oil
Emplacement
...et surtout bon accueil

Qui dit mieux

Deux réponses nous sont parvenues à la suite de l'annonce de l'arrachage d'une carotte d'un kg 200 grammes.

M. André Smets nous en annonce une autre de 1 kg 400 grammes.

Mais le record semble devrait être battu par M. Albert Le grand qui arracha lui une carotte de 2 kg 300... de quoi faire un beau bouillon !

BETON ARME
Travaux en Ciment - Pavement
Revêtements - Escaliers en granit - Simili Pierre
Clôtures et tuyaux en Ciment

C. CORA
Rue du P. Doumer
ASCQ (Nord)
Téléphone : 107 Ascq

DE SUITE
Retenez vos chrysanthèmes parmi un lot de 3.000 plantes extra en tous coloris. —

Vente gros et détail
C. MULLIEZ
Rue du Docteur Roux
ANNAPPES

Rions
un peu

UN BON SENTIMENT.

Elève Durand, votre conduite est inqualifiable. Vous avez cassé votre plumier sur la tête de votre voisin. Qu'avez-vous à dire pour votre défense ?

— Je regrette M'sieur. C'est un accident.

— Un accident? Comment ça?

— Oui, M'sieur. Je vous jure que je n'avais pas l'intention de casser le plumier.

AMABILITE.
Madame. — Dis chéri, j'ai une idée qui me trotte dans la tête depuis ce matin...

Monsieur. — Pas possible!

Madame. — Si !

Monsieur. — Comme elle s'ennuie toute seule !

Dégustez les délicieuses Bières
DUBUS-DEFONTAINES
Tél. : 5 Hellennes
— ANNAPPES —

Bureau périodique tous les jeudis
A ASCQ
Toutes opérations de Bourse
Titres
Dépôts

CRÉDIT DU NORD

L'U.S.A. en perte de vitesse



L'U.S.A. et le Crétinier
ont fait match nul : 2-2

Pour avoir manqué le coche en première mi-temps, l'U.S.A. dut se contenter du match nul, devant l'A.C. Crétinier de Wattrelos.

En effet, plusieurs fois, l'attaque ascquoise aurait pu, dans le premier temps, concrétiser une domination, en inscrivant deux ou trois buts, ce qui eut été logique.

Mais, les tirs mal dirigés ou frappant la transversale ne réussirent qu'à une seule reprise à rentrer dans les filets du Crétinier.

À 0, à la mi-temps, c'était trop peu pour vivre sur ses lauriers, et au fil des minutes, les Wattrelosiens refirent leur retard et menèrent bientôt par 2 à 1, et cela jusqu'à deux minutes de la fin.

C'est à ce moment que sur arrêt de la balle par un défenseur adverse, l'arbitre accorda un penalty qui fut inévitablement transformé par le capitaine de l'équipe ascquoise, fort heureux de cette aubaine.

A vrai dire, le match nul nous paraît équitable, l'une et l'autre des équipes ayant eu sa mi-temps.

EN COUPE DES FLANDRES

En coupe des Flandres, l'U.S.A. alignait, dimanche, contre Houplin-Ancoisne, une équipe mixte qui surprit certes en bien, puisqu'elle vainquit sans trop forcer par 5 buts à 1.

Ce fut pourtant l'équipe adverse qui marqua la première... sur penalty. Ce but ne fit que stimuler les locaux et rapidement les équipes se trouvèrent à égalité.

À la mi-temps, l'U.S.A. menait par 2 buts à 1 et contre le vent, elle scora ensuite par trois fois, ralentissant la cadence en fin de match, alors que la victoire ne faisait plus de doute.

Houplin, qui alignait aussi quelques remplaçants, fit mieux que se défendre.

Courageusement, les visiteurs luttèrent sans jamais s'avouer battus, mais leurs lignes manquaient d'homogénéité.

Ce même dimanche, une autre

équipe mixte réussit le match nul (3 à 3) devant une bonne formation du L.O.S.C. qui fit d'excellentes choses, alors que les Ascquois manquèrent plusieurs fois l'occasion de mener sérieusement à la marque.

A MOUVAUX
l'équipe ascquoise s'est embourbée

Sans partir battus, les Ascquois ont fait les frais, une nouvelle fois, d'une équipe qui désirait à tous prix vaincre.

Il en est ainsi depuis quelques saisons et si l'équipe ascquoise réussit parfois à gagner, ce fut à l'arraché.

Cette fois, l'Etoile Sportive de

Mouvaux enleva une victoire, méritée certes, mais acquise au prix de rudes efforts dans cette boue du stade qui fut l'ennemie de l'U.S.A.

Il n'était pas question dimanche de faire du beau jeu, mais de lancer la balle le plus loin possible pour permettre aux avants de pointe de tirer vers le but.

C'est pour n'avoir pas pratiqué ce jeu que les Ascquois s'en retrouvent battus par 5 buts à 4, car les « bleus et rouges » aiment trop jouer au football et ne s'adaptent que difficilement aux terrains gras.

Les « réserves » se contentèrent

du match nul : 2 à 2 devant celles de Mouvaux.

Quant aux juniors, incomplets, ils essuyèrent une lourde défaite devant Thumeries par le score de 10 buts à 1. Sans commentaires.

RESULTATS

29 Octobre 1950

U.S.A. 1 A — St. Roubaixien 1-3
U.S.A. 1 B — Hemelsoët . . . 6-4
U.S.A. Jun. — L.O.S.C. . . . 0-4

5 Novembre 1950

U.S.A. 1 A — Crétinier . . . 2-2
U.S.A. 1 B — Crétinier . . . 4-1
U.S.A. Jun. — Marquette . . . 1-4

12 Novembre 1950

U.S.A. 1 A — Houplin . . . 5-1
U.S.A. 1 B — L.O.S.C. . . . 3-3

19 Novembre 1950

U.S.A. 1 A — Mouvaux . . . 4-5
U.S.A. 1 B — Mouvaux . . . 2-2
U.S.A. Jun. — Thumeries . . . 1-10
(Les juniors jouaient à neuf) + 1 pour l'arbitre = 10.

RENCONTRES

(Terrain du club 1^{er} nommé)

26 Novembre 1950

à 15 heures

U.S.A. 1 A — Jeunes Roubaix

à 10 heures

Jeunes Roubaix — U.S.A. 1 B

à 10 heures

U.S.A. Juniors — O. Marcquois

3 Décembre 1950

à 14 heures 30

U.S. Pérenchies — U.S.A. 1 A

1/16^e finale Coupe des Flandres

10 Décembre 1950

à 15 heures

A.S.C. Hellennes — U.S.A. 1 A

à 15 heures

U.S.A. 1 B — A.S.C. Hellennes

à 10 heures

U.S.A. Jun. — L.O.S.C.

17 Décembre 1950

à 15 heures

U.S. Lesquin — U.S.A. 1 A

à 10 heures

U.S.A. Jun. — St. Wattrelos

La J.F.A. en marche vers le titre de Champion

AU FIL DES DIMANCHES...

A WAVRIN

Sur le terrain du groupe scolaire s'est déroulé, le 22, le premier match féminin de basket-ball comptant pour le championnat U.F.O.L.E.P. entre les équipes de Comines et d'Ascq. La J.F.A. a remporté la victoire par le score de 10 p. à 6. Chez les masculins, la deuxième victoire a été ramenée par la J.F.A. (1), en déplacement à Wavrin. Après une première mi-temps assez équilibrée (14 à 11 en sa faveur), la J.F.A. s'imposa nettement en seconde partie et enleva le match par le score de 30 p. à 17.

La J.F.A. 2 incomplète, en déplacement à Willem, s'est fait battre sérieusement par la meilleure équipe du canton de Lannoy (58 à 10).

A HALLENES

Sur le terrain du groupe scolaire s'est déroulé, dimanche dernier un match féminin de basket-ball comptant pour le championnat U.F.O.L.E.P. entre les équipes de Bracke-Desrousseaux de Lille et la J.F.A. Ascq. Dans un bon jour, la J.F.A. s'imposa dès le début et battit sa correspondante par le

score de 22 à 12. Deux matches, deux victoires ; beau début pour l'équipe féminine ; mais il s'agit de continuer !...

L'équipe I masculine, en déplacement à Hallenes, est revenue

en dit long sur sa forme actuelle. Elle fit son meilleur match de la saison et battit Phalempin par 41 à 12 (score à la mi-temps 20 à 6). Meilleurs joueurs : Delobel, Gabriel et Lelièvre J.

La J.F.A. II qui jouait à Hem, s'est fait battre par le score de 20 à 8. Défaite normale sur un terrain boueux impraticable.

L'équipe Féminine rencontrait sa correspondante Pupilles chez eux. Elle s'est fait battre sévèrement par une équipe plus complète et d'une classe supérieure. Résultat final : Pupilles battent J.F.A. par 33 à 3.

Dimanche 26-11-50 sur le terrain du groupe scolaire : 2 matches de championnat U.F.O.L.E.P. : à 9 h. 30 : Ascq II c. Cysoing à 10 h. 30 : Ascq I c. Forest !.

Classement Général

J. G.N.P.pts

1 Ascq I	5	5	0	0	15
2 Ronchin	5	4	1	0	14
3 Haubourdin	5	4	0	1	13
4 Wavrin	5	2	1	2	10
5 Wattignies	5	2	0	3	9
Hallenes	5	2	0	3	9
7 Seclin	5	1	0	4	7
Phalempin	5	1	0	4	7
9 Forest I	4	1	0	3	6
Trams	4	1	0	3	6

L'équipe 1^{re} de la J.F.A. qui se distingue dans le championnat de basket-ball (U.F.O.L.E.P.) District de Lille

A PHALEMPIN

avec une victoire, toute à son honneur, car l'équipe jouait avec deux remplaçants. Devant Hallenes, qui est une équipe homogène et extrêmement vite, la J.F.A. s'imposa par défense et ses contre-attaques rapides et enleva la décision par le score de 21 à 16. L'é-

quipe, handicapée par l'absence de deux titulaires, mais bien emmenée par le petit « Lafeuille », a lutté avec un courage digne d'éloges. Bravo les jeunes.

La J.F.A. 1 se rendait à Phalempin, elle remporta un éclatant succès avec un écart de points qui

seigneur vicomtier pouvait faire exécuter les larrons par la corde à une fourche à 2 piliers ou autrement punir selon la raison.

La Basse Justice ou justice foncière était confinée dans les héritages qui en dépendaient, et n'excédait pas de simples amendes.

LES IMPOTS

L'impôt direct réglé par paroisse, était réparti entre tous les habitants par le magistrat local sous la responsabilité de la communauté, après délibération de celle-ci.

Le recouvrement des impôts était confié à un officier collecteur. Il n'y avait pas au début de collecteur en titre ; la perception de chaque imposition étant mise en adjudication au moins disant.

En 1726 la rétribution était de 2 pour cent et en 1750 de deux et demi. Le collecteur était tenu de fournir une caution suffisante entre les mains du lieutenant de la gouvernance de Lille, et de prêter serment entre celles du Bailli.

Malheureusement les collecteurs ne tenaient pas toujours leur serment. C'est ainsi qu'en 1779 le sieur Barrez, notaire à Ascq, conserva une partie des impositions. Le magistrat de Fleur intenta un procès à ses héritiers et le gagna. Le fils du collecteur interjeta appel au Parlement de Flandre. En 1790 cette affaire n'était pas encore terminée comme le prouve la lettre du Magistrat. L'absence de documents n'a pas permis de savoir quelle suite fut cette affaire.

J'sus d'Acq Monsi.

ASCQ, à travers les âges

LA COMMUNE
Sous le régime féodal, l'administration était exercée en principe par le seigneur du clocher. Mais celui-ci possédait généralement un grand nombre de seigneuries, se faisait aider dans l'exercice de ses droits par des officiers.

C'était d'abord le Bailli qui représentait le seigneur dans sa personne et ses droits. Ne pouvant être partout à la fois, il lui fallait souvent un lieutenant résidant dans chaque communauté.

Les échevins au nombre de 4 ou 5 choisissaient parmi les riches cultivateurs ou les personnes les plus honorables du village, avaient la direction des intérêts de la communauté, la police et la revendication des droits communaux.

Toutes ces fonctions étaient gratuitement, mais dans la suite elles étaient devenues très lourdes, et il avait fallu attribuer un salaire à leurs possesseurs. En 1775 le bailli recevait 24 livres, le lieutenant 20 livres, et les échevins 20 livres pour eux tous.

Le greffier cumulait ordinairement cette fonction avec celle de sonneur et de maître d'école. Il rédigeait les procès-verbaux des échevins et établissait les règles des impôts ordinaires. Son traitement était de 72 livres.

Le sergent avait pour mission d'exécuter les ordonnances du pouvoir souverain, provincial ou communal. Il recevait 12 livres de gages annuels, un costume fourni par la commune : cu-

lotte noire, bas, souliers, galon d'or au chapeau.

C'était le garde-champêtre de l'époque.

La police était faite plutôt par les cavaliers de la maréchaussée de Lille que par le sergent. Ils étaient payés par la communauté qui prenait aussi à sa charge les rafraîchissements qu'ils consommaient, et Dieu sait s'ils avaient boire !

En 1778, Charles Cuvelier, cabaretier à St-Georges à Annappes, recevait 22 livres pour les canettes bues pendant un an par les dits cavaliers.

C'était les gendarmes de l'époque.

La réunion des gens de loi se faisait au cabaret, puis plus tard, quand elle fut construite dans la Chambre d'échevinage, la mairie actuelle.

L'assemblée des gens de Loi était toujours suivie d'un repas pris au cabaret et payé avec les deniers communs.

Avant 1789 et contrairement à ce qui se fait de nos jours, les habitants prenaient part à l'administration de la communauté. Lorsqu'une décision importante devait être prise, les Gens de Loi les convoquaient par les moyens ordinaires, en sonnant la cloche et en faisant publier par le sergent le jour et l'heure de la réunion : Le tambour battait le rappel.

Celle-ci avait lieu généralement le dimanche après la grand'messe. Quand tous étaient sur la place, un membre de l'échevinage faisait savoir le motif de la réunion ; les Echevins se retiraient alors, laissant les manants discuter entre eux. Au bout d'un certain temps, les chefs de famille étaient invités à entrer à tour de rôle dans la Halle, pour y donner leur avis favorable ou défavorable au projet des Echevins.

L'ADMINISTRATION SEIGNEURIALE

A Annappes, à Ascq et à Flers le Comte de Flandre entretenait un Echevinage ayant dans sa juridiction les terres domaniales de ces 3 villages, avec à sa tête un Maire. Dans cet échevinage, le chatelain de Lille percevait le tiers des amendes prononcées par les échevins.

L'échevinage d'Annappes avait un maire héréditaire, et il commettait un bailli ou un lieutenant et 7 échevins qui siégeaient à la halle ou bancs pliants, établis au cabaret St-Sébastien sur la place d'Annappes. En signe de l'étendue des pouvoirs judiciaire et administratif du Maire, on avait coutume de choisir les échevins dans les 3 paroisses qui composaient l'échevinage.

LA JUSTICE SEIGNEURIALE

Il y avait 3 sortes de juridiction féodale : la Haute, la Moyenne et la Basse Justice.

La Haute Justice atteignait les crimes les plus graves, qu'elle pouvait punir par l'épée, le feu, la potence, etc... Seul le Haut Justicier avait le droit de nommer des tuteurs, et de posséder des fourches patibulaires ou gibets à 3 piliers.

La Moyenne Justice ou justice viscomtoise se bornait à une sorte de répression correctionnelle pour effusion de sang et vol qualifié et capital. Le

Charles Le Preud'homme, seigneur d'Haillies, « maieur héritable d'An sappe » acquit en 1559 de Philippe II roi d'Espagne, la haute justice et seigneurie pour le prix de 2.000 florins carolos, destinés à la ville de Lille, comme acompte sur les avances faites, par elle, au roi.

Au possesseur de cet échevinage, il appartenait de faire publier les bans de mars et d'août, après que ceux-ci leur avaient été adjugés par leur Justice. Les bans de mars prescrivaient la réparation et l'entretien des fossés, des ponts... Les bans d'août prescrivaient les mesures ayant pour objet la moisson et les intérêts des décimateurs laïques et ecclésiastiques.

LA JUSTICE SEIGNEURIALE

Il y avait 3 sortes

L'AVENIR MUSICAL

Fête de la Reconnaissance

(Suite de la 1^e page)

BANQUET SAINTE-CECILE

Il est fixé au Dimanche 3 Décembre, à 14 heures, Salle Jeanne d'Arc. Comme les années précédentes il ne sera pas envoyé d'invitation individuelle, les membres honoraires et amis de la Société qui désirent y assister pourront bien se faire inscrire soit au siège ou chez M. Verdière, président ou Antoine, vice-président, pour le Mercredi 29 Novembre au

plus tard. Le prix est fixé à 425 francs ; le menu sera copieux et la gaieté régnera par la présence d'un bon animateur.

La Commission sera heureuse d'enregistrer les adhésions.

BAL SAINTE-CECILE. — Il aura lieu le Dimanche 3 Décembre, à 20 h. 30, Salle des Fêtes.

Merci à la Rédaction du Cri d'Ascq d'avoir bien voulu ouvrir largement ses colonnes.

Des belles économies ! Mais oui !!! Vous en ferez en devenant client des **DOCKS DU NORD** Succursale 101, Rue Gaston Baratte **ASCQ**

Qualité supérieure Prix les meilleurs

Nouvelle gérante : Madame Lucette DILLIES

Dans votre intérêt pour avoir un carrelage de longue durée - adressez-vous à l'Entreprise de Carrelages et Revêtements

DURET & LEIGNE (S.A.R.L.)

37, r. Testelin - HELLEMES

*Chocolat
Bouquet d'Or*

UN RÉGAL



ETABLISSEMENTS ROUSSEAU
Frères
ASCO (Nord)

Pour la qualité de vos VINS et de vos LIQUEURS à des prix imbattables adressez-vous chez

Paul THIEFFRY
Rue Gaston-Baratte
Dépositaire de la Maison STIEN Henri à Cyssoing Renommée dans toute la Région

PARFUMERIE COIFFEUR MIXTE
P. VAN MOERBEKE
66, r. Gaston Baratte - ASCQ
Grande vente réclame de Brillantine et Shampooing
Prix de la Braderie

UN « MONT-LOUIS »
se boit chez
DUTAILLY
Café-Tabac Siège de l'U.S.A.

ALIMENTATION GÉNÉRALE
Légumes, Fruits et Primeurs
Vins et Alcools
André MERCIER
4, Rue Masséna — ASCQ (Quennelet)

Jugez et comparez nos travaux
Les meilleures références de la région

DELEMARLE Père et Fils
Entreprise de Sculptures Plâtrage et Cimentage
9, rue J.-Bte Lebas — ASCQ
Prix imbattables

ELECTRICITE GÉNÉRALE
Installations - Transformations
LUMIERE FORCE
Jean MULLIER
ARTISAN
81, Rue Faidherbe,
LA MADELEINE

VINS ET SPIRITUUEUX
Grains - Engrais et Tourteaux
CASTELAIN-DEVOS
ASCQ (Nord)
Tél. : 1 C.C.P. Lille 33-15

"L'Avenir Musical"



C'est à titre purement amical,
Qu'invité par l'Avenir Musical,
J'ai assisté à la charmante fête,
Qu'il organisa de façon parfaite.

Par ses bravos, la nombreuse assistance
Fit comprendre aux artistes, l'importance
De la joie que lui causait leur talent
Qu'ils offraient avec le plus bel élan.

Un grand merci aux organisateurs
De ce concert qui plût aux auditeurs.
Que le témoignage de notre joie
Les engage à poursuivre cette voie.

Hourrah donc pour l'Avenir Musical,
Qui nous a offert un si beau régal.
Qu'il continue à gagner de la science
Qui récompensera bien leur patience.

CARDON Emile.

PHOTOS STUDIO
- DE MARIAGE - **A. SCHMIDT**
DE COMMUNION 102, RUE GASTON-BARATTE ASCQ

ETAT CIVIL

du 16 Octobre au 15 Novembre

Naissances :

Dufossé Annick, née le 17 Octobre 1950, rue Gaston Baratte, 15. - Garcia Daniel, né le 21 Octobre 1950, rue Masséna, 70. - Thieffry Jean-Michel, né le 24 Octobre 1950, rue du Général Leclerc, 45. - Hequet Marie-Claude, née le 25 Octobre, rue Pasteur, 6. - Ramaud Bernard, né le 2 Novembre 1950, rue Colbert (Au Mont Berbu). - Baralle Agnès, née le 5 Novembre 1950, route de Sainghin, 3. - Sainleger Jean-Marie, né le 8 Novembre 1950, rue Gaston Baratte, 35. - Mrazek Edmond, né le 14 Novembre 1950, rue Gaston Baratte, 34.

Mariages :

Briffond Eugène, 34 ans, électricien monteur, rue Gaston Baratte, 222 et Lherould Renée, 30 ans, sans profession, rue Gaston Baratte, 222. - Leclercq Robert, 18 ans perceur, Carrière Delporte, 4 à Annappes et Danel Claudine, 18 ans, tisserande, rue des Fusillés, 68.

**ABONNEZ-VOUS...
... « AU CRI D'ASCQ »**

Décès :

Rousseau Rosalie, 82 ans, rue Colbert, 28. - Veuve Decreus-Cailleux Marcelle, 54 ans, rue Negrerie, 33.

Notre Carnet

Naissances :

Nous sommes heureux d'apprendre la naissance d'une petite Annie, fille de Mme et M. Michel Dufour :

d'un petit garçon Bernard, fils de Mme et M. Emile Bauduin, de Gruson, dont les pères sont deux sympathiques joueurs de l'U.S.A.;

d'un petit Jean-Marc, fils de Mme et de M. Helbecque-Baratte.

Nos vives félicitations et meilleurs voeux pour les enfants et leurs familles.

Le Cri d'Ascq présente ses meilleurs vœux de fécond apostolat à M. l'abbé Lucien Thieffry enfant d'Ascq, vicaire à Marcq qui vient d'être nommé curé de Merville-Sart.

Imprimerie R. BOULONNAIS - Ascq. Le Gérant : Pierre BEAUCAMP.

VOITURES D'ENFANTS

Etablissements BEUSCART

230, Rue Léon Gambetta — LILLE (Tramway B)

Remise à tout porteur de cette annonce

SPÉCIALITÉS pour ENFANTS

Téléphonie Automatique privée et à prise directe du réseau à Batterie Centrale à Intercommunication mixte Installation - Entretien

Lucien DHONNER

Artisan agréé par l'administration des P.T.T.

20 années d'expérience

Horlogerie Électrique Distribution de l'heure à distance - Horloge de Pointage Signalisation

17, rue du Maréchal-Joffre ASCQ

POUR LES FETES
En offrant un cadeau de parfumerie vous ferez preuve de goût, vous serez certain de faire plaisir

PAUL

COIFFEUR DAMES - MESSIEURS

66, Rue Gaston Baratte

Dépositaire exclusif des produits

« CATIF »

avec les célèbres parfums

« PARIS » . « CHYPRE »

« AIMANT » . « EMERAUDE »

et une gamme complète de produits de toilette et de beauté

Pour tout ce qui concerne l'**PHORLOGERIE** et la **BIJOUTERIE** ORFEVRE RIE - JOAILLERIE COUTELLERIE adressez-vous en toute confiance à

René CATOIRE-DASSONVILLE

11, rue des Martyrs - Ascq

Téléphone : 19 Ascq

Vente et Réparations de toute l'**PHORLOGERIE**

ELECTRIQUE

PENDULES DE POINTAGE

Toutes Réparations et toutes Transformations - Travail soligné et garanti - Achat d'or et d'argent - Echange

IMPRIMERIE
industrielle et commerciale LINOTYPIE

R. BOULONNAIS

... ASCQ

Simon

BOUCHER

RUE GASTON-BARATTE

UN MEUBLE

MERVEILLEUX

s'achète chez

Paul BAISIEUX
Rue J.-Bte Lebas — ASCQ

Maison de confiance

Pour toutes vos ENTREPRISES DE CARRELAGES ET TRAVAUX DE BATIMENTS adressez-vous chez : **M. ANTOINE** Entrepreneur

RUE J.-B. LEVAS — ASCQ

Prix sans concurrence

Plomberie
Installations sanitaires Salle de Bain - Gaz - Eau Chauffage Central - Tôle Réparations de Cuisinières

Marceau MATEESEN
22, r. du Moulin, ANNAPPES

LES DALLES MULLIEZ
USINE A ASCQ (NORD)

Nous nous tenons à votre disposition pour votre choix de notre nouvelle gamme de fabrication

HABITANTS d'ASCQ
Vous pouvez téléphoner les Dimanches et jours fériés pendant les heures de fermeture de 11 h. à 21 h. - Au **Café Boudewyn** Cinéma Rex

CONSTRUCTIONS MECANIQUES
SERRURERIE

Charpentes Métalliques - Hangars

CHAUFFAGE CENTRAL

SANITAIRE

Vve BEAUCAMP et Fils

ASCO

Pourquoi réfléchir ? notre fameux pâtissier asquois vous attend

HOUTTE

dans sa qualité aucune comparaison n'est à faire

Pâtisserie - Confiserie - Glace

Rien que du premier choix

GARAGE MAX FAYEN

Agence Citroën

22, route Nationale — ASCQ

STATION DE GRAISSAGE

REPARATIONS DE TOUS VEHICULES

AUTOMOBILES

ET MOTEURS INDUSTRIELS

TRAVAUX DE COUVERTURES EN TOUS GENRES

LECLERCQ Fernand ANNAPPES

Atelier : 120, rue du Général Leclerc - ASCQ